



Châlus, le 19 avril 2020.

**Mesdames et Messieurs
Familles et proches de résidents**

Nos Réf. : DP/2020-38

Objet : confinement et visite

Mesdames, Messieurs, Chères familles et Chers proches de résidents,

Voilà bientôt six semaines que les portes de l'établissement sont fermées, six semaines que vous êtes éloignés de vos parents ou de vos proches. Eux-mêmes ne bénéficient plus des activités ou animations collectives, de sorties à l'extérieur, de la venue de la coiffeuse,.... Sans l'interdire totalement, j'ai demandé à chacun le 31 mars dernier de limiter ses déplacements dans l'établissement tout en respectant les gestes barrières. Mesure supplémentaire, depuis près de deux semaines, les repas sont pris en chambre.

Comme vous le savez, pour rendre le moins délétère possible cet isolement, nous redoublons d'efforts et d'imagination : visio-conférences, photographies transmises par messagerie, accompagnement lors des communications téléphoniques, mais aussi séances brushing, diffusion de musiques dans les couloirs le matin lors des soins et les après-midi, distribution de petits mots et de dessins, farniente ou balades dans le patio, massages et séances de relaxation, soins de pieds, ...

Certes contraires à nos valeurs et à ce que doit être un établissement pour personnes âgées ouvert à l'extérieur et sur l'extérieur, ces mesures ont été prises conformément aux recommandations des autorités sanitaires. Elles sont temporaires mais nécessaires en cette période épidémique. Elles ne visent qu'un seul objectif, préserver vos parents de cette pandémie. A ce jour, nous ne comptons aucun cas de COVID-19 dans notre établissement, résidents et professionnels confondus.

Mais sachez-le, au regard de la situation en France et en Nouvelle-Aquitaine, nous restons sur le qui-vive ! Les professionnels font preuve d'un engagement remarquable et s'astreignent eux-mêmes à un respect strict des gestes barrières.

Nos efforts et nos sacrifices respectifs ne doivent pas rester vains !

Ainsi, à compter du 20 avril, sous ma responsabilité, les visites peuvent reprendre « *dans des conditions extrêmement limitées* » comme cela a été indiqué par le ministre des solidarités et de la santé ce dimanche 19 avril.

.../...

Je vous ferai parvenir dans les prochains jours les détails de l'organisation qui sera mise en place et qui respectera à minima les principes déjà indiqués par le ministre : pas plus de deux personnes à la fois, respect strict des gestes barrières, contact visuel mais pas physique. A cela s'ajouteront très probablement, sans que cette liste soit exhaustive et définitive, l'espace dédié à la visite, la durée de celle-ci, la prise de température, le port du masque, ...

Je vous le répète, nos efforts et nos sacrifices respectifs depuis plusieurs semaines ne doivent pas rester vains. Cela n'aurait aucun sens !

Enfin, je vous informe réfléchir à l'organisation du retour des masseurs-kinésithérapeutes afin qu'ils interviennent auprès des personnes ayant des troubles de la marche s'aggravant et pouvant conduire à une perte d'autonomie difficilement remédiable. Cette décision sera prise en concertation avec Mme le Docteur Caroline Vaquier-Reberac, médecin coordonnateur et les services de l'agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine.

Soyez assuré de notre engagement quotidien, équipes, encadrement, direction, pour mener ce « combat ».

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de mes respectueuses salutations.

Le Directeur,



David PENNEROUX.

Copie à :

- . Monsieur le directeur, délégation départementale de la Haute-Vienne – ARS Nouvelle-Aquitaine,
- . Monsieur le président du conseil départemental de la Haute-Vienne,
- . Monsieur le président du conseil d'administration, Maire de Châlus.